

ST-DENIS-MAISONCELLES

LE MOT DU MAIRE-DÉLÉGUÉ

A vous toutes et tous,

Nous remercions l'association ASP pour leur générosité à valoriser notre patrimoine. Cette année, l'association a procédé à des travaux de mise aux normes électriques à l'église de St Denis pour un montant de 6 753 € et nous remercions également la personne qui restaure les vitraux.

Nous souhaitons la bienvenue à nos deux nouveaux locataires des logements communaux : Presbytère et logement au-dessous de la mairie.

Nous avons réalisé des travaux de voirie sur 1 km dans l'avenue du château ainsi que deux mises aux normes d'assainissement pour les deux logements du Hameau Mulot et pour finir, la pose d'un portail au logement situé au-dessous de la mairie pour des raisons de sécurité.

Seul élu de la commune déléguée, St-Denis Maisoncelles n'est pas doté de conseil communal. C'est pourquoi, j'ai souhaité constituer un comité consultatif qui a été acté le 15 septembre 2020 par le conseil municipal. Je remercie Daniel DAIGREMONT, Rémi LOUIS, Bernard CAHOUR et Dominique LEGRAND de donner de leur temps pour cette mission.

Je les remercie pour la pose des illuminations de Noël ainsi que les personnes qui s'occupent du fleurissement de notre commune.

Je souhaite à toutes et à tous, une très bonne année 2021 en espérant une année meilleure avec plus de manifestations.



Prenez soin de vous.
Pascal CATHERINE,



Travaux d'assainissement au logement communal du Hameau Mulot



Pose d'un portail au logement communal du Bourg



A L'ÉCOLE

Le Petit Prince



L'année scolaire 2019-2020 a été bouleversée par l'épidémie de COVID-19 et cette nouvelle année scolaire 2020-2021 continue à se trouver impactée par la crise sanitaire.

Avant d'évoquer les effets de la crise sanitaire, débutons par un tour d'horizon des effectifs et personnels de l'école. Les effectifs restent stables avec 245 élèves enregistrés en septembre 2020 contre 249 l'année passée, et une répartition se faisant toujours sur 12 classes dont 3 dispositifs CP (classes accueillant entre 10 et 15 élèves). Au niveau des personnels, suite à un accroissement du nombre d'élèves avec une reconnaissance de handicap, il y a logiquement une augmentation du nombre d'AESH (personne recrutée pour encadrer un ou plusieurs élèves en situation de handicap) qui passe de 2 à 5 au sein de l'école, avec une 6ème personne en attente de recrutement. En ajoutant les 4 agents territoriaux au service des classes maternelles (ATSEM), cela représente au total 22 adultes dans l'école pour encadrer les enfants (12 enseignants, 5 AESH, 4 ATSEM et 1 directeur).

ABORDONS DONC LA CRISE SANITAIRE, QUI A IMPACTÉ L'ÉCOLE DE MULTIPLES MANIÈRES :

Tout d'abord il y a eu le confinement à gérer, amenant un bouleversement important avec un enseignement devant désormais se faire à distance, encadré par les familles (elles-mêmes pouvant être en télétravail). Les enseignants ont rapidement utilisé le site



de l'école pour centraliser les informations, puis de nouveaux outils telle que l'application padlet ont été utilisés afin que chaque enseignant puisse personnaliser sa pédagogie à distance. Les numéros de téléphone et les adresses mails ont également été de précieux outils pour relayer les informations et garder le contact. D'autre part, pour aider les familles sans outil numérique à leur disposition, des permanences pour distribuer les cours en version papier ont été organisées toutes les semaines. Enfin, pour les enfants de personnels prioritaires (les personnels soignants), une structure d'accueil a été mise en place à l'école de le bény bocage, gérée par des enseignants des différentes écoles de soulevre en bocage et du personnel communal, le tout coordonné par M.Beer (pour l'éducation nationale) et M.Prudence (pour la mairie).

Ensuite il y a eu le déconfinement, qui a amené la superposition de deux types d'enseignement : un enseignement en présence des élèves pour ceux ayant repris les chemins de la classe, et le maintien d'un enseignement à distance pour quasiment tous les élèves de maternelle (décision communale) ainsi que pour les élèves d'élémentaire dont les familles n'ont pas souhaité la reprise de l'école (environ la moitié). Aux difficultés pédagogiques de ce double type d'enseignement se sont ajoutées les difficultés d'application du protocole sanitaire : mise en

place en place des gestes barrières, maintenir une distance d'un mètre entre les élèves en permanence, prévoir le lavage des mains (dans une vieille école non prévue pour autant d'élèves et des lavages de mains si réguliers), faire classe avec un masque pour l'enseignant, prévoir les temps de nettoyage dans la journée et après la journée, coordonner le scolaire et le périscolaire, etc. Afin d'appliquer sereinement mais strictement ce protocole, la mairie avait décidé de repousser de deux semaines la reprise de l'école (le 25 mai au lieu du 11).

Les deux dernières semaines de juin, avec l'assouplissement du protocole sanitaire, l'ensemble des élèves pouvaient retourner en classe si les familles le souhaitaient. Cela a concerné quasiment la totalité des élèves et les enseignants ont ainsi pu retrouver un enseignement en présentiel. Au niveau de l'organisation, la distanciation physique étant assouplie (de même que le nettoyage), des zones ont été mises en place dans l'école pour limiter le brassage des élèves : ainsi les élèves de l'étage de l'élémentaire ne croisent pas ceux du rez-de-chaussée, et les élèves de maternelle ne croisent pas ceux de l'élémentaire. Dans l'ensemble, c'est ce fonctionnement qui a également prévalu à la rentrée jusqu'aux vacances de la toussaint.

Avec la reprise du 2 novembre et l'entrée en vigueur du deuxième confinement, un changement important s'est produit dans les écoles avec l'obligation du port du masque pour les élèves à partir du cp.



TOUS CES CHANGEMENTS N'ONT PAS ÉTÉ SANS CONSÉQUENCES :

Dans un premier temps, visibles immédiatement, il y a eu les conséquences matérielles avec notamment l'annulation de toutes les sorties et interventions extérieures. En 2019-2020 il y a ainsi eu l'annulation du projet cirque mais aussi du projet oiseau des maternelles, de la sortie à la Maison de la Nature des cycles 2, de la visite du collège pour les CM2, etc. En 2020-2021 idem : pas de séances de Noël au cinéma d'Aunay sur Odon ; la photographie scolaire est reportée en février ; pas de sortie en forêt ; pas de marché de Noël ; etc. Les enseignants ont donc choisi de se recentrer sur du local, avec un thème d'école sur la Normandie qui devrait permettre plus de souplesse face aux difficultés pour s'organiser.

Dans un second temps, moins visibles que les annulations, ce sont les conséquences pédagogiques et les retards d'apprentissage. En effet, tous les enfants n'ont pas pu apprendre de la même manière durant le confinement, et les enseignants l'ont ressenti. Personne n'est à blâmer, mais c'est un fait que l'hétérogénéité des classes s'est accentuée. Il s'agit donc pour les enseignants de faire face à cette hétérogénéité, dans un contexte anxieux pour les élèves, avec des masques gênant les apprentissages, et des réunions avec les familles difficilement réalisables en présentiel en raison du protocole sanitaire.

Que dire pour conclure ? Au-delà du pessimisme de cet article - inhabituel en comparaison des années passées où les projets organisés par l'école sont régulièrement mis à l'honneur - inhérent à cette crise sanitaire, nous vous souhaitons tout de même de bonnes fêtes de fin d'année ! Et nous savons tous quel meilleur vœu nous souhaiterons pour l'année 2021 !

L'équipe enseignante



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Présidente : Alexia VAUTIER

Trésorière : Frédérique TARGOWSKI -FERET

L'APE est toujours à la recherche de membres actifs

Contact :

APE.saint-martin-des-besaces@outlook.fr ou notre groupe facebook

Toute l'équipe vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2021

La Présidente Alexia VAUTIER

INFORMATIONS DIVERSES

HORAIRES DE PERMANENCE DE LA MAIRIE



Mercredi de 17h à 19h
Tél. : 02 31.68.71.85

Mail : Commune-st-denis-maisoncelles@orange.fr
Secrétaire : Betty LETOURNEUR

COLLECTE DES DÉCHETS



la collecte des ordures ménagères a lieu le MARDI sauf jour férié dans la semaine, auquel cas la collecte est reportée au MERCREDI.

ÉTAT CIVIL

Naissances



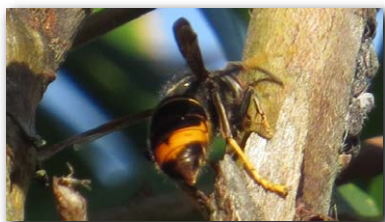
TESSARO Mahinn, le 10/08/2020
LEFEUVRE LARCHER Augustine, le 06/09/2020
FRABOULET Léon, le 09/11/2020

Décès



LANGLOIS Martial
décédé le 6 décembre à
son domicile Le Hameau
Panel

Frelons asiatiques



Un plan d'action contre le frelon asiatique est mis en place dans le Calvados afin de protéger l'apiculture, la population et la biodiversité.

La destruction du nid doit être réalisée par un professionnel. Face à la présence d'un nid de frelon asiatique, ne surtout pas intervenir soi-même, contacter la mairie de St Denis Maisoncelles. Un référent a été nommé pour chaque commune déléguée de Souleuvre en Bocage. Pour Saint Denis Maisoncelles, il s'agit de Mr Pascal CATHERINE.



le démarchage à domicile est une pratique courante, qui peut parfois prendre un caractère frauduleux et délictuel: escroquerie, faux agents, repérages en vue de commettre un cambriolage... il est donc nécessaire d'être particulièrement vigilant.

si vous êtes concernés par de tels agissements, informez la gendarmerie tél 02.31.29.34.70.

la recrudescence des vols, des démarchages frauduleux par téléphone ou à domicile, des abus de confiance ne cessant d'augmenter.... soyez vigilants